

TRICENTRIS

centre de tri

EXPRESS

Bienvenue à Gatineau

Les neuf derniers mois se sont écoulés à un rythme effréné. Rondement mené par notre entrepreneur général, Première Design-Construction, et notre équipementier, Industries Machinex inc., la construction de notre centre de tri est maintenant terminée. Et c'est avec grand plaisir que nous l'inaugurons aujourd'hui!

Bien que Tricentris fût déjà présent dans la région de l'Outaouais avec l'usine de Chelsea, le temps était venu de déménager nos opérations dans un bâtiment plus propice à nos besoins. Les installations de cette nouvelle succursale sont mieux adaptées au volume croissant de matières reçues et contribueront à améliorer la qualité du tri.

Plusieurs changements sont notables, parmi lesquels l'installation du trommel, en partenariat avec la SAQ, qui apporte une toute autre dynamique au tri de par son excellent travail de ségrégation et la qualité supérieure des fibres qui en résulte. Il est formé de trois sections qui jouent un rôle précis. La première partie retire les particules fines et le verre. Les deux sections suivantes récupèrent les fibres et les contenants tandis que le carton et les gros morceaux sont acheminés à la sortie du trommel sur une ligne de tri qui leur est dédiée. Le verre concassé est donc retiré en début de tri et ne circule pas dans l'ensemble du procédé. Cela facilite la maintenance et l'entretien des équipements, en plus d'augmenter leur durée de vie. Les matières triées dans les deux autres sections sont également dirigées vers des convoyeurs de tri distincts.

À cela s'ajoute la mise en place de deux lecteurs optiques pour les contenants de PET et de HDPE. Ils sont équipés d'un système de reconnaissance pour les différentes matières



et réaliseront une portion importante de la séparation des plastiques alors que les trieurs en assureront la qualité.

Autre nouveauté : l'implantation d'un système Andela qui conditionne le verre et permet ainsi d'obtenir une granulométrie constante. De plus, comme à notre usine de Terrebonne, l'aluminium est trié mécaniquement par un courant de Foucault.

Tout a été pensé de manière à améliorer les conditions de travail des trieurs. Les aires de tri ont été adaptées de façon ergonomique et se situent dans des cabines qui peuvent être chauffées, climatisées, mais surtout ventilées. Monsieur Luc St-Hilaire, directeur de l'usine de Gatineau, tient à souligner les efforts de son équipe et explique : « Les employés ont eu besoin d'une semaine pour apprivoiser leur nouveau milieu de travail. Ils

réagissent très bien et font preuve d'une belle souplesse pour l'aménagement, la coordination et l'adaptation des nouveaux procédés. »

Près de 900 tonnes de matières sont acheminées à l'usine chaque semaine. À l'usine de Chelsea, nous pouvions traiter 12 tonnes à l'heure. Maintenant, avec les nouveaux équipements, ce chiffre est passé à 25! Et tout comme la vitesse de production, la superficie de l'usine a aussi doublée. Ce nouvel espace nous permettra dorénavant d'accepter de la matière commerciale, ce qui n'était pas possible à Chelsea et de répondre toujours mieux à la demande qui demeure en constante croissance. Mentionnons également que ce nouveau centre de tri est en voie d'obtenir une certification LEED. **À suivre...**

édito

Frédéric Potvin - Directeur général

Taux de rejets normal dans un centre de tri : 9.9 %

Les centres de tri sont depuis longtemps jugés en fonction de leur taux de rejets. À tort, la croyance populaire maintient que plus le taux affiché est bas, meilleur est le centre de tri. Il est faux de croire qu'un centre de tri ne génère pas de déchets et il est temps que la lumière soit faite sur ce sujet tabou. Est-ce si tragique d'envoyer à l'enfouissement quelque chose qui y était destiné de toute façon? N'est-il pas plus grave de dissimuler des déchets dans des ballots et ainsi, produire une qualité moindre, voire douteuse, dans le seul but de diminuer son taux de rejets pour atteindre des standards basés sur de fausses perceptions?

Éco Entreprise Québec (EEQ) a réalisé une vaste étude de caractérisation des bacs de recyclage. Ce travail a porté sur l'étude de 3000 familles pendant une période de 9 mois. Résultat : il y a dans le bac de recyclage un taux de déchets de l'ordre de 9,9 %. Ainsi, en croyant bien faire ou par un manque de connaissances, les citoyens envoient plus ou moins 10 % de déchets dans les centres de tri. C'est fait, c'est dit. Nous dirons désormais qu'un centre de tri est en lien avec la réalité lorsqu'il affiche ce taux de rejets.

Récemment, j'ai vu un appel d'offres municipal qui prévoyait une redistribution des surplus avec une formule utilisant 1% de rejets. C'est bien loin d'être réaliste! Il est temps que l'on accepte qu'un centre de tri génère des rejets, tout simplement parce que les bacs de recyclage en contiennent. Les retirer, et ainsi voir son taux augmenter, est un mal nécessaire pour produire une qualité de matières qui respecte les standards.

ÉCO CONSIGNE

Sur une note un peu plus environnementale, vous avez sûrement remarqué les publicités qui vous encouragent à retourner vos canettes et vos bouteilles consignées. Cette publicité a pour but fort louable de renforcer la consignation. Toutefois, l'autre alternative reste le bac de récupération qui permet à moindre coût et de façon plus écologique de faire un bon geste pour l'environnement.

L'IMPORTANT DEMEURE « RECYCLONS! »

Les vêtements; un problème de taille!

C'est bien connu, les gens veulent bien faire. Ils essaient de plus en plus d'adopter des comportements dits « verts » et d'agir selon leur conscience environnementale. C'est probablement pour ces raisons que bien des choses prennent le chemin du bac de récupération et ce, même si elles ne font pas partie des matières acceptées au centre de tri. Les vêtements en sont un bon exemple.

Un des problèmes reliés aux textiles réside dans le fait qu'il s'agit d'une matière pour laquelle il y a peu de débouchés puisqu'elle est mélangée. Cela pourrait être différent si elle était séparée selon les types de textiles, mais encore là, les centres de tri n'ont pas les équipements ni les ressources nécessaires pour traiter les tissus. De plus, après avoir été en contact avec le contenu des bacs, les vêtements se retrouvent souillés, poussiéreux et dans un état qui n'est plus intéressant. Mentionnons également les odeurs désagréables qu'ils engendrent et que les trieurs doivent supporter.

Monsieur Patrick Assénat, directeur de l'usine de Terrebonne raconte : « Je reçois entre 70 et 80 tonnes de textiles par année. Les employés doivent saisir les vêtements, les retirer de la chaîne de tri alors qu'ils devraient garder leur concentration sur d'autres types de contaminants. Ce qui est malheureux, c'est qu'une grande partie de ce qui est reçu aurait été réutilisable dans une friperie ou dans un autre centre de distribution. »

Il ne faut pas oublier les problèmes que peut causer cette matière aux équipements. Les textiles adhèrent à toutes les rugosités ; un grand drap peut facilement se nouer autour des séparateurs ou un sac à dos peut très bien se coincer entre deux arbres mécaniques qui tournent en sens inverse. Cela entraîne des bris et des arrêts de production. De plus, les tissus absorbent les liquides qui se retrouvent dans les résidus domestiques. Ils sont donc humides, plus lourds et créent une charge supplémentaire sur la machinerie. Parfois, à force de friction, ils peuvent même s'échauffer et élever le risque d'incendie.

« La problématique est au volume. Une paire de jeans, ce n'est pas beaucoup. Multipliée par des milliers de citoyens, c'est une toute autre chose. Dans certaines périodes de l'année, il m'arrive de produire deux ballots de linge par jour. De façon plus générale, c'est tout de même plusieurs sacs de 30 livres au quotidien. » rapporte Monsieur Martin Lacharité, directeur de l'usine de Lachute.

Les centres de tri font tout ce qu'ils peuvent pour récupérer le plus de matières possible et les faire recycler. Pourtant, le mot auquel on devrait penser lorsqu'on se demande quoi faire avec nos vêtements est « réutiliser ». Les friperies et les organismes d'entraide sont donc ceux vers qui se tourner pour assurer une deuxième vie à nos vêtements.



SUR

ZOOM
LES DIFFÉRENTS PLASTIQUES

Qu'on y réfère par les abréviations LDPE ou PEBD ou encore par son appellation complète, le Polyéthylène Base Densité est représenté sur les contenants par le chiffre 4 à l'intérieur du ruban de Moebius. Créé en 1933, ce polymère thermoplastique de grande consommation est obtenu à la suite d'une polymérisation radicalaire de l'éthylène.

Possédant un taux de ramification supérieur et une plus grande souplesse que le PEHD (Polyéthylène Haute Densité), le PEBD affiche par contre une résistance mécanique moins grande et son utilisation n'est pas du tout conseillée dans les fours à micro-ondes. En raison de sa malléabilité et de sa flexibilité, cette matière est couramment utilisée dans la fabrication de sacs d'emplettes, de plats, de couvercles, de sacs à pain et de pellicules d'emballage ou extensibles. Bien entendu, son usage principal se résume aux fameux sacs de plastique qu'on retrouve en épicerie. Un fois recyclé, le Polyéthylène Base Densité servira majoritairement à refaire d'autres sacs.

Mais avant de les diriger vers une telle transformation, nous aimerions vous rappeler qu'il y a deux étapes possibles avant leur recyclage; vous pouvez simplement réduire votre consommation de sacs jetables en utilisant une alternative, telle que les sacs en tissu, ou bien simplement réutiliser les sacs plastiques que vous avez déjà à la maison.



22 AVRIL : JOUR DE LA TERRE

Chaque année, de multiples activités sont organisées à travers le Québec pour souligner et célébrer le jour de la Terre et 2012 ne fait pas exception à la règle. D'ailleurs, un regroupement d'artistes a lancé un appel quant à l'importance de prendre conscience de notre belle planète et de défendre le bien commun. Afin de déclarer haut et fort leur attachement à la terre, tous et chacun sont conviés au rassemblement qui aura lieu à la place des Festivals du Quartier des Spectacles de Montréal le 22 avril prochain, à 14 h.

Une déclaration expliquant l'essence de ce mouvement et l'importance d'être présent à cette marche a été émise. Des sujets tels que le devoir d'utiliser nos ressources naturelles avec discernement, le besoin d'orienter nos efforts vers une économie où prospérité sera synonyme de qualité de vie, le respect du Protocole de Kyoto, le refus d'être dépossédé de nos richesses naturelles et des sources d'un véritable progrès et le désir d'adopter une meilleure stratégie dans l'intérêt des générations à venir y sont abordés.

ALORS, QUE FAITES-VOUS LE 22?
POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VISITEZ LE 22AVRIL.ORG.

le saviez-vous?
L'assemblée générale de fondation de Tricentris s'est déroulée le 22 avril 1997.

La ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais joignent les rangs!



C'est avec plaisir que nous accueillons la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme nouveaux membres chez Tricentris.

Avec ses quelques 260 000 citoyens, la ville de Gatineau regroupe à elle seule plus de 70 % de la population de la région de l'Outaouais. Près de 15 % du territoire municipal est couvert par des espaces verts aménagés et laissés à l'état naturel. Monsieur Yvon Boucher, conseiller à la ville de Gatineau, agira à titre de représentant sur le conseil d'administration de Tricentris. Se joindra à lui Monsieur Stephen Harris, maire de Cantley, pour y représenter la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Fondée en 1991, cette MRC est constituée aujourd'hui des municipalités de Cantley, Chelsea, l'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. Elle regroupe près de 47 000 habitants sur un peu plus de 2 000 km². La ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais jouissent toutes deux d'icônes naturelles importantes. Les rivières Outaouais, Gatineau et du Lièvre, les nombreux parcs et lacs, vallées et collines ajoutent au rayonnement de ces régions et font d'elles un endroit de prédilection pour le tourisme et la villégiature.

Contaminants saisonniers...

On les surnomme « contaminants saisonniers » en raison de leur présence accrue sur nos lignes de tri en fonction des différentes périodes de l'année. En mars, avril et mai, on peut voir les conséquences de l'arrivée du beau temps et de la folie du ménage de printemps dans l'usine. Des pelles abîmées, des grattoirs brisés, des boyaux d'arrosage fendus, des bardeaux d'asphalte, des vieux parasols, des chaises en résine et des meubles de patio n'ayant pas survécu à l'hiver nous sont envoyés.

Monsieur Martin Lacharité, directeur de l'usine de Lachute, raconte : « Les centres de tri ne sont pas conçus pour recevoir de tels objets. De par leur format, leur composition ou leur nature, ils peuvent causer des blessures à nos trieurs. »

De tels objets ne devraient tout simplement pas être mis dans le bac de récupération. Même si certains d'entre eux sont faits de plastique, il est malheureusement très rare que le ruban de Moebius soit présent pour les identifier.

insolite

J'ai trois yeux, tant mieux ?

Dans la province de Cordoba, en Argentine, cinq pêcheurs ont eu toute une surprise lorsqu'ils ont pris dans leur filet un poisson muni d'un troisième œil. En effet, ils ont attrapé un *Hoplias malabaricus*, aussi appelé tararira, de taille habituelle et qui semblait tout à fait normal à l'exception de cette mutation. Il est un peu trop tôt pour crier à la nouvelle espèce, surtout lorsqu'on sait que le lac d'où provient cette découverte aquatique recueille les eaux de refroidissement d'une centrale nucléaire de la région. Les cellules étant altérées et l'ADN modifiée, ces effets de l'exposition à la radioactivité ont déjà pu être constatés sous forme de cancers et de malformations mais jusqu'à aujourd'hui, ces symptômes avaient rarement pu être observés sur des animaux. **DÉCOUVERTE INTÉRESSANTE OU INQUIÉTANTE ?**

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du Tricentris Express, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com.

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland, révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : EROD Communications; Impression : Fourniture d'impression DD
Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiés FSC, il est certifié Écologo, procédé sans chlore et FSC recyclé, fabriqué à partir d'énergie biogaz.



TRICENTRIS
centre de tri

EXPRESS

651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
tél. 450 562-4488 téléc. 450 562-7788 www.tricentris.com